



REPUBLIQUE
FRANCAISE

N°	02	02 .02	23
----	----	--------	----

Département de l'Aube

Arrondissement de
Bar-sur-Aube

Communauté de
Communes de la
Région de Bar sur
Aube

Nombre de
membres dont le
conseil doit être
composé : 50
Nombre de
conseillers en
exercice : 50

Date de
convocation :
27 janvier 2023

DELIBERATION

COMMISSION CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-trois, le deux février à dix-huit heures trente, les Membres du Commission conseil de communaute, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 27/01/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe BORDE, président.

Étaient présents : AUBRY Michel, BAUDIN Claudine, BERTHIER Patrick, BOCQUET Evelyne, BORDE Odile, CAILLET Laurence, CRESPIN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès, DANGIN Anita, DEREPAIS Martine, DEROZIERES Jean-Luc, GAGNANT Thomas, GEOFFROY Mickaël, GERARD Valérie, HACKEL Claude, HUBAIL Claudine, LEGER Walter, LORIN Thierry, MAITRE Pierre-Frédéric, MARY Patrick, NOBLOT Christophe, PICOD Gérard, RENARD Régis, RIGOLLOT Marie-Noëlle, VAIRELLES Mickaël, VAN-RYSEGHEM Isabelle, VOILLEQUIN Serge, WOJTYNA Lucienne, JOBERT Didier, BORDE Philippe, PETIT Florence, ANTOINE Fabrice, NICOLO Denis, PETIOT Claude, BARBIEUX Philippe

Mandat de procuration : MARY Pierre par VAIRELLES Mickaël, MENNETRIER Alain par ANTOINE Fabrice, PETIT Pascale par BOCQUET Evelyne, PIOT Bernard par RIGOLLOT Marie-Noëlle, VERVISCH Karine par BAUDIN Claudine, LEMOINE Pascal par PETIT Florence

Absents : CLAYES TAHKBARI Katty, DESCHARMES Michel, GATINOIS Michel, GAUCHER Guillaume, INGELAERE Raynald, PROVIN Emmanuel, LELUBRE David, HENQUINBRANT Olivier, MONNE Bernard, YOT Olivier

Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Walter

Membres présents.....34
Absents ayant donné mandat de procuration.....6
Absents.....10
Votants.....40

OBJET : AUTORISATION VENTE BENNE A ORDURES MENAGERES

Pour : 40	Contre : 0	Abstention : 0	Non participant : 0
	aucun	aucun	aucun

Rapporteur : Monsieur Gérard PICOD, Vice-Président

Monsieur le Vice-Président rappelle que la collectivité a fait l'acquisition d'une nouvelle benne à ordures ménagères livrée au mois de décembre 2022 afin de renouveler le parc de bennes à ordures ménagères. Cette dernière vient en remplacement d'une benne très vétuste datant de 2010 dont il convient de se séparer et de mettre en vente puisque la collectivité n'en fera plus aucun usage.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, LE Conseil de Communauté à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à vendre cet équipement sur le site Agora Store, spécialisé dans la vente de biens pour les collectivités au meilleur prix qui lui sera proposé.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

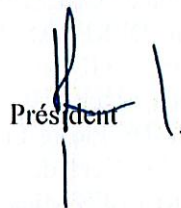
Secrétaire de séance,



Monsieur LEGER Walter

Pour extrait conforme,
Affiché le 2 février 2023

Philippe BORDE,



Président

